

APPEL À PROJETS

7 OCTOBRE > 11 NOVEMBRE 2024



FONDATION
CRÉDIT AGRICOLE

SOLIDARITÉ ET DÉVELOPPEMENT

PRÉVENTION ET SANTÉ

des enfants et adolescents :
agir dès les premiers signes

Je prends soin
de ma santé

Vous êtes une structure d'intérêt général ?

Candidatez sur

www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org

Critères d'éligibilité

Objectif

L'appel à projets porte sur des actions de prévention secondaire. C'est-à-dire qu'elles visent à diminuer la prévalence d'une maladie / d'un trouble / d'une addiction chez les enfants et les adolescents (0 à 18 ans). Il s'agit d'actions mises en œuvre au tout début de l'apparition ou de la détection du trouble ou de la pathologie afin de s'opposer à son évolution ou de faire disparaître les facteurs de risques associés.

Les bénéficiaires

Les actions doivent cibler des enfants et jeunes âgés **de 0 à 18 ans, en difficulté financière, sociale, géographique (déserts médicaux)** et notamment les enfants et jeunes de l'Aide sociale à l'enfance.

Les projets peuvent concerner **les parents, les proches et l'environnement de l'enfant**, avec comme finalité son bon état de santé.

Qui peut candidater ?

Les structures d'intérêt général éligibles au mécénat d'entreprise conformément à l'article 238bis du CGI, créées il y a plus de 6 mois.

APPEL À PROJETS
7 OCTOBRE > 11 NOVEMBRE 2024

PRÉVENTION ET SANTÉ

des enfants et adolescents :
agir dès les premiers signes

Candidatez sur



www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org

Je prends soin
de ma santé

Les domaines concernés

Santé physique

Déceler, à un stade précoce, des maladies qui n'ont pas pu être évitées par la prévention primaire et prévenir de futures complications

Exemples : Santé nutrition

- o Programme d'accompagnement à la nutrition pour personnes atteintes d'un cancer
- o Dispositif de prévention secondaire dans les établissements scolaires face à la prévalence de l'obésité

Santé mentale

Prévenir les comportements à risque associés à des troubles psychiques, promouvoir un bon état de santé mentale des jeunes, sensibiliser, informer et déstigmatiser les questions de santé mentale

Exemples :

- o programme de prévention des suicides chez les adolescents
- o actions favorisant le dépistage précoce et la déstigmatisation des troubles psychiques
- o Accompagnement d'enfants harcelés à l'école

Prévention contre les addictions (alcool, drogue, écrans, etc.)

Exemples :

- o Action de sensibilisation aux risques d'une consommation d'alcool excessive auprès d'un public identifié comme dépendants
- o Action de détection des comportements addictifs

Prévention sur la santé affective et sexuelle

Exemples :

- o Accompagner des dispositifs d'aide aux victimes de violences sexuelles
- o Soutenir des dispositifs de formation/sensibilisation pour identifier des enfants victimes de violence
- o Mise en place de programmes innovants de dépistage

Accompagnement à la parentalité

Dispositifs de prévention et d'accompagnement des parents, accompagnement à la périnatalité pendant les « 1 000 premiers jours », parentalité numérique

Exemples :

- o Réduire les conduites à risques lors de la grossesse (consommation d'alcool)
- o Prévention des difficultés éducatives parentales
- o Programmes de soutien pour les parents suite au diagnostic concernant leur enfant (accompagnement du parent aidant)

Les critères incontournables

- Vous êtes une structure d'intérêt général éligible au mécénat d'entreprise conformément à l'article 238bis du CGI.
- Votre projet se déroule en France métropolitaine ou dans les départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Réunion).
- Les jeunes ciblés directement ou indirectement (via les parents, les familles, le personnel médical, les enseignants, etc.) sont âgés de 0 à 18 ans.
- Les bénéficiaires sont en difficultés financières et/ou sociales
- Le projet intervient dès les premiers signes de détection de la pathologie/maladie/troubles ou dans le cas d'identification de risques de développement d'une maladie.

Les critères d'exclusion

- Les projets d'accès à une pratique sportive
- L'organisation de manifestations/ événements/ spectacles
- Les projets portants sur la réalisation d'une vidéo, d'une exposition photo, etc.
- Les projets de recherche
- Les projets portés par des associations dont les statuts ont été déposés il y a moins de 6 mois (au 7 octobre 2024)
- Les projets terminés avant février 2025.
- Les demandes inférieures à 8 000 €

Candidatez entre le 7 octobre et le 11 novembre sur le site de la Fondation
[fondation-ca-solidaritedeveloppement.org](https://www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org)